

**Onzième réunion (PC11) du
Comité des Participants au
Fonds de partenariat pour le carbone
forestier (FCPF)**

Du 28 au 30 mars 2012

Granados Park Hotel, Avenida 15 de Agosto y Estrella, Asunción, Paraguay

(<http://www.granadospark.com.py/>)

Mercredi 28 mars

07:00	<i>Petit-déjeuner</i>
1. Ouverture	
08:30	1a. Allocution de bienvenue (Benoît Bosquet)
08:45	1b. Discours d'ouverture (Oscar Rivas, ministre de l'Environnement du Paraguay et Rossana Polastri de la Banque mondiale)
09:15	1c. Examen et approbation de l'ordre du jour de la réunion (Rodrigo Mussi du Paraguay et John Verdick des États-Unis en qualité de coprésidents)
09 :40	1d. Bref restitution de la Huitième Reunion du Conseil D'Orientation du Programme ONU-REDD
09:45	1e. Introduction du processus de groupes de contacts et de groupes de travail (voir le tableau ci-dessous)
10:15	1f. Sollicitation de commentaires de la part du CP sur le mode d'engagement avec les Pays REDD+ Participants à l'avenir (à confirmer)
10:30	<i>Pause-café</i>
2. Évaluation des R-PP	
11:00	2a. Examen de la v.6 du modèle de R-PP et présentation des TAP ad hoc pour les R-PP à la PC11 (Ken Andrasko)
11:15	2b. Présentation sommaire par le TAP des R-PP présentées à la PC11 (TAP)
11:45	2c. Guatemala (Marcel Oseida, Jennifer Lee Morales, TAP, CP, BID)
13:00	<i>Pause déjeuner, groupes de contact</i>
14:15	2d. Mozambique (Paula Panguene, TAP, CP, Banque mondiale)

3. Partenaires multiples à la mise en œuvre	
15:30	3. Communication des avancées relatives aux Partenaires multiples à la mise en œuvre • La résolution approuvée sur le renforcement des capacités pour le règlement des différends (Benoît Bosquet, Sachiko Morita) • Accords de transfert avec la BID et le PNUD (Sachiko Morita, Hanna Uusimaa, Tim Clairs) • La proposition de PNUD d'un mécanisme de responsabilité (Tim Clairs) • Consultation des Peuples autochtones par la FAO (Alberto Sandoval)
17:00	<i>Réexamen du point 1e – Engagement avec les Pays REDD+ Participants à l'avenir</i>
17:30	<i>Groupes de contact</i>
19 :30	<i>Une session informelle des questions et réponses sur le R-Package, suivit par une réception informelle avec cocktails donnée par les observateurs du OSC</i>

Jeudi 29 mars

07:00	<i>Petit-déjeuner, groupes de contact</i>
4. Ensemble de documents de préparation (R-Package)	
08:30	4. Discussion sur les commentaires relatifs à la Note conceptuelle sur le contenu et l'approche d'évaluation du R-Package et la marche à suivre (Alexander Lotsch)
10:30	<i>Pause-café</i>
5. Direction stratégique du FCPF	
11:00	5a. Mise à jour sur la direction stratégique et le champ d'application du Fonds de préparation ainsi que sur le renforcement de l'appui à la mise en œuvre de la REDD+ (Neeta Hooda) • Vérification du statut de participation d'un Pays REDD au FCPF et de son éligibilité à obtenir une subvention du FCPF (Accords de participation signés ; confirmation par les pays de leur intention de soumettre une R-PP) • Augmentation des subventions de préparation aux Pays REDD+ Participants (un montant complémentaire à hauteur de 5millions USD a été pratiquement approuvé 14 jours après la PC10)
11:45	5b. Réouverture potentielle du FCPF à de nouveaux Pays REDD+ Participants (pour une décision à la PC12) (Neeta Hooda) • Présentation de la FMT
12:15	<i>Pause déjeuner, groupes de contact</i>

Le 26 mars 2012

13:30	5b. Réouverture potentielle du FCPF à de nouveaux Pays REDD+ Participants (pour une décision à la PC12) (suite) • Discussion
14:30	5c. Cadre logique (Neeta Hooda) • Cadre logique de définition des priorités du FCPF et Suivi et évaluation
15:00	<i>Pause-café</i>
6. Fonds Carbone	
15:30	6a. Les pièces maitresses d'un Contrat d'achat de réductions d'émissions et feuille de route pour les Conditions générales d'un ERPA (Markus Pohlmann, Benoît Bosquet)
16:30	6b. Discussion sur le cadre méthodologique et l'approche de fixation des prix et de valorisation (Ken Andrasko, Marco van der Linden) • Compte-rendu sur le travail du Groupe de travail sur la méthodologie et la fixation des prix pour le Fonds Carbone (Duncan Marsh en qualité de président du Groupe de travail)
17:30	<i>Groupes de contact</i>

Vendredi 30 mars

07:00	<i>Petit-déjeuner, groupes de contact</i>
7. Conclusions et résolutions	
09:45	7a. Dates et lieux des prochaines réunions (Coprésidents)
10:00	7b. Adoption des Résolutions du CP (Coprésidents)
11:00	7c. Conclusions des coprésidents
11:30	<i>Fin de la réunion et déjeuner</i>
13:00 (à confirmer)	<i>Départ pour les visites de terrain</i>

Résumé de la proposition de la FMT sur les résolutions du CP et les Groupes de contact nécessaires

Sujet	Résolution	Facilitateur du groupe issu de la FMT/BM	Salle de réunion	Première réunion
Session 2c. R-PP du Guatemala	✓	Peter Saile	Executive	Le 28 mars, déjeuner
Session 2d. R-PP du Mozambique	✓	André Aquino	Privado	Le 28 mars, 17 :30
Session 3. Partenaires multiples à la mise en œuvre	✓	Benoît Bosquet	Privado vel lobby	Le 28 mars, 17 :30
Session 4. R-Package	Non	Alexander Lotsch	Executive	Le 29 mars, 12 :15
Session 5. Directions stratégiques	À déterminer	Neeta Hooda	Privado	Le 29 mars, 12 :15

**Onzième réunion (PC11) du
Comité des Participants au
Fonds de partenariat pour le carbone
forestier (FCPF)
Du 28 au 30 mars 2012**

**Ordre du jour
annoté**

La réunion aura lieu au Granados Park Hotel, Avenida 15 de Agosto y Estrella, Asunción, Paraguay (<http://www.granadospark.com.py>).

Toute la documentation est disponible sur la page du FCPF consacrée à la PC11 à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/375>, sauf mention contraire.

Session 1c (Examen et approbation de l'ordre du jour de la réunion)

Les coprésidents présenteront l'ordre du jour et demanderont à ce qu'il soit approuvé, en soulignant les principaux sujets et objectifs et les actions attendues de la part du CP.

Session 1f (Introduction du processus de groupes de contact et de groupes de travail)

La FMT présentera brièvement les sujets et les problèmes nécessitant une délibération au sein des groupes de contact et des groupes de travail du CP.

Session 2a (Examen de la v.6 du modèle de R-PP et présentation des Panels techniques consultatifs ad hoc pour les R-PP à la PC11)

La FMT continue à gérer le processus de TAP sur la base de la version provisoire du Document de programme 2009-1-Rev. 5 de la FMT et s'assure de l'efficacité de ce processus. En conséquence, les R-PP soumises à la PC11 ont été examinées par (1) des équipes constituées de membres des TAP ayant revu plusieurs R-PP et (2) des groupes de membres du CP ayant revu plusieurs R-PP. La FMT exposera brièvement au CP les avancées de la version 6 du modèle de R-PP, qui a fait l'objet d'une révision conjointe avec le Programme ONU-REDD et qui, sans être finalisée, sera utilisée dorénavant pour toutes les soumissions de R-PP. La FMT présentera les TAP ayant revu les R-PP.

Documentation : Le modèle de R-PP (*Version provisoire v. 5 du modèle de R-PP : 22-12-10* et *Document de Programme 2009-1-Rev.5 Évaluation de la R-PP : 10-01-2011*) indiquant la procédure de revue des R-PP et la Version 6 préliminaire du modèle de R-PP qui sera utilisée dorénavant pour les soumissions de R-PP sont disponibles dans la section relative au modèles et directives (« *Templates and Guidance* ») sur le site du FCPF à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/>. Une fois le dernier problème concernant la

Le 26 mars 2012

Version 6 du modèle de R-PP résolu, une version révisée sera mise à disposition sur le site du FCPF.

Action attendue de la part du CP : jusqu'à présent, les procédures de revue par les TAP et le CP se sont déroulées de manière entièrement distincte afin de garantir l'indépendance des TAP. Les premiers commentaires des TAP n'ont pas été communiqués aux membres du CP examinant les R-PP avant l'obtention des commentaires finaux des TAP quelques semaines avant une réunion du CP. Cependant, les membres du CP peuvent juger utile d'avoir accès à ces premiers commentaires pour leur propre revue. Il est demandé au CP d'indiquer s'il faudrait systématiquement communiquer les premiers commentaires des TAP aux examinateurs du CP.

Session 2b (Présentation sommaire par le TAP des R-PP présentées à la PC11)

Le TAP discutera brièvement de la manière d'évaluer la durabilité de la REDD+, sur la base de sa présentation à la PC10 et de l'expérience avec les R-PP à ce jour. Il exposera ensuite, lors d'une présentation unique, les évaluations des deux R-PP soumises pour considération formelle à la PC11 (Guatemala et Mozambique). Le TAP communiquera tout autre commentaire spécifique à un pays lors des sessions individuelles consacrées à la R-PP de ce pays.

Documentation : les synthèses des revues par le TAP de chaque R-PP seront disponibles sur la page consacrée à la PC11.

Sessions 2c-2d (Évaluation des R-PP)

Le Guatemala et le Mozambique ont soumis leur R-PP pour considération formelle par le CP. Une présentation des R-PP sera faite par les représentants des deux pays, suivie par des brefs commentaires du TAP, des examinateurs du CP et du partenaire à la mise en œuvre respectif. Le CP discutera ensuite des R-PP.

Documentation : Les R-PP, les synthèses des TAP et les premières synthèses du CP seront disponibles sur la page consacrée à la PC11.

Action attendue de la part du CP : Les évaluations des R-PP peuvent aboutir à des résolutions du CP indiquant si chaque R-PP fournit une base suffisante pour un financement en vue de la préparation et demandant au Partenaire à la mise en œuvre de finaliser son devoir de diligence afin de signer un accord de subvention.

Session 3 (Partenaires multiples à la mise en œuvre)

Dans la Résolution PC/10/2011/4 sur les Partenaires multiples à la mise en œuvre, le CP a requis plusieurs actions de la part de la FMT et de la FAO en tant que Partenaire à la mise en œuvre récemment approuvé. Lors de cette session, un compte-rendu sur ces actions requises et sur d'autres activités associées et qui ont été réalisées depuis la PC10 sera effectué :

- Réponses aux questions reçues de la part des membres du CP et des Observateurs ;
- Adoption de la résolution du CP sur le renforcement des capacités pour le règlement des différends, sur la base d'une non-objection le 20 février 2012 ;

Le 26 mars 2012

- Une mise à jour sur la négociation des Accords de transfert avec la BID et le PNUD ;
- Une discussion sur la proposition du PNUD de création d'un mécanisme de responsabilité ;
- Une mise à jour par la FAO sur sa consultation des représentants des populations autochtones en matière de sauvegardes sociales et environnementales, sur son mécanisme de responsabilité et sur les lignes directrices concernant l'Évaluation d'impacts environnementaux, sur la base de ses engagements à la PC10 et
- Une mise à jour sur l'intérêt de la BAD à participer au dispositif de Partenaires multiples à la mise en œuvre.

Documentation : La Note 2011-12 de la FMT et la Résolution PC/Electronic/2012/1 sur le renforcement des capacités pour la résolution des différends ainsi que la Note 2012-1 de la FMT sur le mécanisme de responsabilité du PNUD seront disponibles sur la page consacrée à la PC11. Le document provisoire soumis par la BAD pour devenir un Partenaire à la mise en œuvre dans le cadre du FCPF a été mis à disposition à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/304>.

Action attendue de la part du CP : Adoption d'une Résolution du CP sur le mécanisme de responsabilité du PNUD.

Session informelle des questions et réponses sur le R-Package

Le FMT vous invite pour une session informelle des questions et réponses le mercredi 28 mars, à 19h30 pour faciliter un échange des idées sur les aspects pertinents du R-Package entre les pays REDD, les donneurs, et les observateurs. La session sera suivie par un cocktail informel offert par les observateurs du OSC.

Session 4 (Ensemble des documents de préparation du R-Package)

Une fois la préparation à la REDD+ bien avancée, les Pays REDD peuvent choisir de soumettre un R-Package au CP afin que leur état de préparation à la REDD+ soit évalué. Conformément à l'objectif du Fonds de préparation du FCPF et de la Charte, le R-Package est un point de repère important dans le processus global de REDD+ et suit une séquence et un processus logiques, démarrant par la Note d'idée sur la préparation (R-PIN) suivie par la rédaction de la R-PP (phase de formulation) puis par la mise en œuvre de la R-PP (phase de préparation).

La PC9 a établi un groupe informel de travail en charge du développement du R-Package. Ce groupe comprend des pays REDD, des pays bailleurs et des observateurs. La FMT a été chargée à la PC10 de produire une Note conceptuelle définissant en détail l'objectif, le champ d'application et l'approche générale d'évaluation du R-Package. Le 31 décembre 2011, la FMT a communiqué au CP, pour commentaires, une Note conceptuelle sur le contenu et l'approche d'évaluation du R-Package (Note 2011-14 de la FMT). Par ailleurs, en réponse aux recommandations de la PC10, la FMT a mis en place un forum thématique sur le site du FCPF afin de solliciter et de partager les commentaires de manière transparente. La FMT a également organisé en janvier 2012 plusieurs appels téléphoniques régionaux afin de recueillir les commentaires des Pays REDD Participants.

Les commentaires reçus indiquent une divergence d'opinion sur plusieurs aspects importants du R-

Le 26 mars 2012

Package. Une révision de la Note initiale (comme prévu à la PC10) n'aurait pas permis de régler ce problème qui exige des discussions et des directives supplémentaires de la part du CP. Une nouvelle note de la FMT (Note 2012-2 de la FMT) récapitule les commentaires reçus sur la Note conceptuelle initiale et présente plusieurs éléments que le CP doit prendre en compte et examiner.

Documentation : La version provisoire de la Note 2012-2 de la FMT sera disponible sur la page consacrée à la PC11 et inclut en annexe la Note conceptuelle initiale (Note 2011-14 de la FMT) et la matrice de commentaires.

Action attendue de la part du CP : Sur la base des commentaires, le CP doit examiner (i) la manière de renforcer l'appropriation par le pays REDD du processus et du R-Package, (ii) le rôle et l'objectif de « l'approbation » par le CP du R-Package d'un pays (selon la Charte du FCPF), (iii) le mode d'organisation du processus de revue et d'évaluation (au sein d'un pays REDD et au niveau du CP) et (iv) la mise en opération optimale d'un cadre d'évaluation (standards) pour les pays REDD.

Session 5a (Mise à jour sur la direction stratégique et le champ d'application du Fonds de préparation ainsi que sur le renforcement de l'appui à la mise en œuvre de la REDD+)

La résolution PC/10/2011/1-rev a souligné plusieurs actions en matière de définition de la direction stratégique du FCPF. Certaines actions (un exercice d'inventaire des activités soutenues par les programmes actuels de renforcement des capacités des Peuples autochtones et des OSC ainsi que des dialogues régionaux et internationaux avec les populations autochtones) feront l'objet d'un compte-rendu lors de la réunion conjointe FCPF/ONU-REDD le 27 mars 2012. Lors de cette session, la FMT communiquera les avancées dans d'autres domaines, notamment :

- Les signatures récentes des Accords de participation de Pays REDD ;
- Les pays comptant soumettre une R-PP et
- Un compte-rendu sur la Résolution PC/10/2011/1-rev, qui prévoyait une augmentation de l'appui pour la préparation aux Pays REDD Participants éligibles à hauteur d'USD 5 millions, disposition pratiquement adoptée par le CP 14 jours après la PC10.

Documentation : la Note 2012-3 de la FMT sur la Direction stratégique de la FMT et la Note 2012-5 de la FMT sur les Programmes de renforcement des capacités des populations tributaires des forêts et des OSC du Sud seront disponibles sur la page consacrée à la PC11.

Aucune action attendue.

Session 5b (Réouverture potentielle du FCPF à de nouveaux Pays REDD+ Participants) (pour une décision à la PC12)

Dans la Résolution PC/10/2011/1-rev, il a été demandé à la FMT de prendre des mesures par rapport à l'expression d'intérêt de certains Pays REDD+ à rejoindre le FCPF. Depuis la PC10, 11 pays ont fourni des

Le 26 mars 2012

informations supplémentaires relatives à leur intérêt et deux nouvelles expressions d'intérêt, des Philippines et du Sri Lanka ont été reçues. La FMT présentera :

- Des informations sur les réponses reçues ;
- Les implications d'une ouverture du FCPF à des nouveaux pays REDD en termes de coûts, de ressources humaines et d'appui à la préparation à la REDD+ des Pays REDD Participants actuels ;
- Les critères et le processus potentiels d'approbation de Pays REDD éligibles à participer au FCPF et
- L'utilisation des Partenaires multiples à la mise en œuvre en cas de réouverture du FCPF à de nouveaux pays.

Documentation : La Note 2012-3 de la FMT sera disponible sur la page consacrée à la PC11.

Action attendue de la part du CP : Conformément à la Résolution PC/10/2011/1-rev, une décision à ce sujet de la part du CP est attendue d'ici la PC12 en juin 2012. Le CP pourrait souhaiter apporter des commentaires aux informations fournies dans la Note 2012-3 de la FMT et présenter les prochaines étapes en vue de la décision à la PC12. Une résolution, fixant les critères à appliquer à la PC12, pourrait être adoptée à la PC11. À défaut, un processus indicatif pourrait être discuté à la PC11 et inclus dans le résumé des coprésidents.

Session 5c (Cadre logique)

La FMT a présenté à la PC10 une version provisoire d'un cadre logique, qui a fait l'objet d'une révision communiquée au CP le 29 janvier 2012. Ce cadre logique tente de présenter les priorités du FCPF au cours des trois prochaines années. Il pourrait également servir de cadre de suivi et d'évaluation (S&E) du FCPF.

Documentation : Le cadre logique sera disponible sur la page consacrée à la PC11. La Note 2012-4 de la FMT, qui inclut les commentaires reçus sur la version provisoire du cadre logique et les réponses de la FMT, sera également disponible sur la page consacrée à la PC11.

Action attendue de la part du CP : Sur la base de ces commentaires, le CP pourrait souhaiter discuter et présenter des directives à la FMT sur le cadre logique et/ou sur un cadre de S&E ainsi que sur l'inclusion potentielle dans un cadre de S&E des indicateurs et des résultats de la version du cadre logique, si le CP le souhaite. Une Résolution formelle n'est pas attendue à la PC11 mais le CP pourrait indiquer les prochaines étapes du processus.

Session 6a (Les pièces maîtresses d'un ERPA et Feuille de route pour les Conditions générales d'un ERPA)

La FMT fera une mise à jour sur le développement des Conditions générales d'un Contrat d'achat de réductions d'émissions (ERPA) et présentera les éléments de base d'un ERPA ainsi que les différents moyens potentiels pour adapter un ERPA à une transaction de REDD+ dans le cadre du Fonds Carbone du FCPF. Les expériences en matière de paiements basés sur les résultats, notamment les ERPA dans le cadre d'autres fonds carbone gérés par la Banque mondiale, seront exploitées. La présentation sera suivie d'une session de questions/réponses.

Le 26 mars 2012

Documentation : des présentations seront disponibles sur la page consacrée à la PC11.

Action attendue de la part du CP : aucune décision spécifique n'est attendue.

Session 6b (Discussion sur le cadre méthodologique et l'approche de fixation des prix et de valorisation)

La Résolution PC/10/2011/5 a établi le Groupe de travail sur l'approche méthodologique et de fixation des prix pour le Fonds Carbone du FCPF. Lors de cette session, les actions du groupe de travail seront communiquées et la FMT sollicitera les commentaires du CP sur l'approche méthodologique et de fixation des prix/valorisation du Fonds Carbone. Le groupe de travail communiquera également au CP les actions planifiées afin d'obtenir l'approbation du CP pour le cadre méthodologique et l'approche de fixation des prix et de valorisation.

Documentation : des discussions techniques au sein du Groupe de travail ont eu lieu par téléphone le 11 janvier, le 14 février, le 1^{er} mars et le 12 mars 2012 et une rencontre est prévue le 25 mars 2012. Une documentation sur ces discussions est disponible à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/369> et sur la page consacrée à la PC11.

Aucune action attendue de la part du CP.

Session 7 (Clôture et Adoption des Résolutions du CP)

La FMT présentera les dates et les lieux proposés pour les prochaines réunions du CP. La FMT présentera également les versions provisoires des résolutions qui ont été discutées et étoffées par les groupes de contact tout au long de la PC11. Le CP discutera formellement et adoptera chaque résolution en séance plénière.

Documentation : les versions provisoires des résolutions seront distribuées lors de la PC11 pour discussion et amélioration par le CP.

Action attendue de la part du CP : Adoption des résolutions, sous réserve de modification le cas échéant.